

Composition de l'équipe de jumelage

Monsieur Youssef BEN ROMDHANE - Chef de projet
Directeur Général du Transport Maritime et des Ports Maritimes
de Commerce - Ministère du Transport
Tél : +216 71 906 558 - Courriel : youssef.benromdhane@mt.gov.tn

Monsieur Philippe BACQUET - Chef de projet
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de
l'Énergie - France
Tél : +33 1 40 81 72 95 - Courriel : Philippe.Bacquet@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur Sami BATTIKH - Chef de projet exécutif
Président Directeur Général - Office de la Marine Marchande et
des Ports (OMMP) - Ministère du Transport
Tél : +216 71 736.960 - Courriel : sami.battikh@ommp.nat.tn

Monsieur Wulf BLUMENSTEIN - Chef de projet junior
Ministère fédéral des Transports et de l'Infrastructure Digitale -
Allemagne
Tél +32 2 23 50 81 8 - Courriel : wulf.blumenstein@lv.niedersachsen.eu

Monsieur Charles-Alexis MOSSA - Conseiller Résident de
Jumelage - Ministère du Transport
Tél +216 71 906 643 - Courriel : jumelagemaritime1@mt.gov.tn

Monsieur Hatem FEKI - Homologue du Conseiller Résident de
Jumelage - Sous-directeur du trafic maritime et de la
coopération maritime portuaire - Ministère du Transport -
Tél +216 71 906 558 - Courriel : hatem.feki@mt.gov.tn

Monsieur Ali YAHMADI - Deuxième homologue du CRJ -
Directeur central chargé du suivi des activités de la marine
marchande - Office de la Marine Marchande et des Ports
(OMMP) - Ministère du Transport
Tél +216 71 738 036- Courriel : a.yahmadi@ommp.nat.tn

Monsieur Rajeh KHEMIRI
Chargé de programme - Recherche & Innovation, Transport -
Délégation de l'Union Européenne en Tunisie
Tél: +216 71 960.330 - Courriel : Rajeh.KHEMIRI@eeas.europa.eu

Monsieur Salem AKROUT
Directeur de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à
l'Accord d'Association et à la Transition (UGP3AT)
Tél: + 216.71.822.595- Courriel: directeur@ugp3a.gov.tn

Madame Leila RMADI-SKHIRI
Expert chargée de projets -Coordinatrice Jumelage
Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association
et à la Transition (UGP3AT)
Tél: + 216.71.822.595- Courriel lrmedi@ugp3a.gov.tn



Ce projet est financé par
l'union Européenne



Jumelage entre la Tunisie, la France et l'Allemagne
www.jumelage-transport.tn

Institutions partenaires du jumelage

République Tunisienne Ministère du Transport



Appui au renforcement de
l'administration et de
l'autorité maritimes en
Tunisie



Informations sur le projet:

Durée : 24 mois (Août 2015 à Août 2017)

Budget : 1.300.000 €

Gestion : Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et à la Transition (UGP3AT).

Experts : 32 experts des Etats-membres impliqués

Etats membres : Consortium France + Allemagne, avec participation de STC-GROUP (Rotterdam, NL)

Ressources : 575,5 Hommes/Jours d'expertise sur place.

Bénéficiaires : Les cadres et responsables du Ministère du Transport.

Quatre groupes de travail ont été créés au sein du jumelage, avec pour mission d'aider à :

A) La réorganisation de l'administration et de l'autorité maritimes, le renforcement de leurs capacités institutionnelles et l'harmonisation de leurs relations avec l'autorité portuaire

L'objectif est d'aider à mettre en place une nouvelle organisation de l'administration et de l'autorité maritimes en Tunisie qui renforce la capacité administrative et opérationnelle et établit une limite bien définie entre les attributions de la DGTMP et celles de l'OMMP. Parallèlement, les experts contribueront à la mise en place au sein de ces deux entités (DGTMP et OMMP) d'un Système de Management Qualité conforme à la norme ISO 9001/2008.

Responsables:

Monsieur Philippe MOGE (F)

Monsieur Amor BEN SAAD (T) / DGTMP

Monsieur Mohamed Lassaad JEMAI (T) / OMMP

B) Appui à la mise à jour du cadre réglementaire tunisien, par la transposition des conventions internationales et par son rapprochement aux normes européennes notamment à l'égard de la sécurité des navires et de la navigation maritime, de la sûreté des navires et des installations portuaires, de la prévention et de la lutte contre la pollution

L'objectif est de permettre à la Tunisie d'appliquer les conventions internationales dans le domaine maritime (conventions OMI principalement) qu'elle a ratifiées mais qui ne sont pas encore transposées dans son cadre législatif et réglementaire. Parmi celles-ci et à titre d'exemple on trouve les conventions MARPOL (Prévention de la pollution des mers par les navires), SOLAS (sauvegarde de la vie humaine en mer), MLC 2006 (convention du travail maritime), OPRC (préparation à la lutte et la coopération en cas de pollution par les hydrocarbures), etc.

Responsables:

Monsieur Jean-François JOUFFRAY (F)

Monsieur Mongi JENDOUBI (T) / DGTMP

Monsieur Mohamed Lotfi JAMMEL (T) / OMMP

C) Elaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'actions pour le secteur maritime

L'objectif est d'apporter une aide à l'élaboration d'une stratégie nationale du transport maritime et des ports afin de permettre le développement des infrastructures portuaires et la performance des ports, le développement de la flotte de commerce et des activités de plaisance, la formation et l'emploi maritime, le suivi des professions maritimes et portuaires. Ce groupe travaillera également à la préparation et la mise en œuvre d'un plan d'action pour améliorer la sécurité et la sûreté maritimes ainsi que la protection du milieu marin. Les experts apporteront aussi un appui pour le renforcement du Bureau d'Enquêtes sur les accidents et incidents survenus en mer, et la création d'une base de données et d'un manuel de procédures pour la manipulation et le suivi des marchandises dangereuses transitant par les ports tunisiens.

Responsables:

Monsieur Jan DIRKS (D)

Monsieur Vincent DENAMUR (F)

Monsieur Patrice DENAIN (F)

Monsieur Jean-Bernard ERHARDT (F)

Madame Farida GMATI (T) / DGTMP

Monsieur Mourad GHORBEL (T) / DGTMP

Monsieur Abderrahmène ARFAOUI (T) / DGTMP

Monsieur Khaled GHOMMIDH (T) / DGTMP

Monsieur Karem MANSOUR (T) / OMMP

D) Formation maritime et transfert de compétences

L'objectif est de développer une stratégie de formation pour le transport maritime tunisien pour répondre aux besoins du secteur à moyen et long terme. Des formations théoriques seront organisées sur la planification et l'économie du transport maritime, le montage et l'évaluation des concessions dans le secteur maritime, la gestion portuaire. Des formations pratiques de deux semaines pour deux stagiaires seront organisées à Rotterdam (NL) sur simulateurs pour le suivi du trafic des navires (Vessel Tracking System), à Nantes (F) pour le contrôle des navires par l'Etat du pavillon (Flag State Inspection), à Hambourg (D) pour le contrôle des navires par l'Etat du port (Port State Control).

Responsables :

Monsieur Philippe ALLEMANDOU (F)

Monsieur Mourad GHORBEL (T) / DGTMP

Monsieur Adnène JABALLAH (T) / OMMP



Le Programme d'Appui à l'Accord d'Association et à la Transition (P3AT)

Le P3AT est un programme d'appui institutionnel dont la convention de financement a été signée entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) en 2012, pour un montant de 25 M €. Ce projet a été financé dans le cadre du programme européen SPRING (Support for partnership, reforms and inclusive growth) appuyant les pays engagés dans des réformes démocratiques profondes. Le P3AT est le troisième programme d'appui institutionnel octroyé à la Tunisie, après le P3A pour un montant de 20 M € et le P3A (II) pour un montant de 30 M €. Le « Jumelage » entre administrations tunisiennes et leurs homologues européennes est le principal outil de ces programmes, qui ont permis de financer 56 projets de jumelages. L'objectif du P3AT est le renforcement du partenariat engagé entre la Tunisie et l'UE, à travers le renforcement des capacités des administrations et institutions publiques ainsi que les acteurs de la société civile, pour la consolidation des réformes nécessaires à la réussite du processus démocratique ainsi que la croissance durable et inclusive, et pour la mise en œuvre des accords de coopération Tunisie-UE (Accord d'Association, Plan d'Action de la Politique de Voisinage, Plan d'Action du Partenariat Privilégié). Les axes d'intervention du P3AT sont liés à des actions visant à garantir les droits de l'Homme et libertés fondamentales, la liberté d'association, d'expression et des médias, la bonne gouvernance, l'indépendance de la justice, la lutte contre la corruption, l'égalité du genre, le développement régional solidaire et participatif... Le P3AT est géré par l'Unité de Gestion (UGP3A) sous tutelle du Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale